



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E211251

VALABLE JUSQU'AU 30/09/2026

ÉDITÉ LE

09/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2025

Forme juridique : SCOP

Capital : DEPUIS LE 21/06/2025
30 000

Raison sociale : TOURNEE DU COQ ARIEGE

2 PLACE 8 MAI 1945
09200 SAINT-GIRONS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC foix

Siret : 943 733 022 00017

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 300023800128

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 149 702 725

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 149 702 725

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 06 46 44 21 86

Portable : 06 46 44 21 86

Fax :

Site Internet : www.latourneeducoq.com

E-mail : tourneeducoq09@gmail.com

Responsabilité légale :

MESSICA JONATHAN GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	01/10/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	01/10/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	01/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/10/2025
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/10/2025
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/10/2025
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/10/2025
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/10/2025
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.